

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 16 mars 2012

Service instructeur
Direction des Systèmes d'Information

N° CP-2012-3-12-3

Service consulté

**ADHESION A L'ASSOCIATION DES COLLECTIVITES TERRITORIALES ET
ETABLISSEMENTS PUBLICS UTILISATEURS CIVITAS**

Résumé : Le présent rapport a pour objet de vous proposer d'accepter le renouvellement de l'adhésion du Conseil Général à l'association A.C.T.U. dont l'objectif est d'organiser des rencontres régulières entre utilisateurs CIVITAS, logiciel de gestion des ressources humaines, afin de partager les expériences et de bénéficier de formations à tarif préférentiel.

Depuis deux ans, le Département est adhérent de l'Association des Collectivités Territoriales et établissements publics Utilisateurs du logiciel CIVITAS (A.C.T.U.). Ce logiciel est utilisé par la Direction des Ressources Humaines pour la gestion des paies, des carrières et des congés.

Outre l'organisation de séminaires d'échanges et d'informations entre les adhérents utilisateurs en étroite collaboration avec la société CEGID PUBLIC, l'association propose un programme de formation continue en lien avec l'éditeur et ce, à des tarifs préférentiels pour les adhérents.

Le Conseil Général bénéficie ainsi d'une remise de 30 % sur la première inscription ainsi que de tarifs dégressifs sur les inscriptions suivantes (remise de 20 % supplémentaires sur la seconde inscription et 40 % supplémentaire sur la troisième).

Etre membre de cette Association a permis au chef de projet S.I.R.H. (Système d'Information de gestion des Ressources Humaines) de la D.S.I. ainsi qu'au référent S.I.R.H. de la D.R.H. d'échanger avec d'autres collectivités et ainsi parvenir à une utilisation efficiente de l'ensemble des fonctionnalités proposées par ce logiciel.

Le montant de l'adhésion a été revu lors de la dernière assemblée générale. Elle est désormais de 500 € TTC (au lieu de 625 € TTC en 2011).

Les crédits afférents ont été inscrits au BP 2012 sur le programme J621, chapitre 011, fonction 0202, nature 6184.

Au vu de ce qui précède, je vous propose de :

- D'approuver le renouvellement de l'adhésion pour l'année 2012 du Département du Haut Rhin à l'Association des collectivités territoriales et établissements publics utilisateurs de CIVITAS (A.C.T.U.),
- D'autoriser le chef de projet S.I.R.H. (Système d'Information de gestion des Ressources Humaines) de la D.S.I. ainsi que le référent S.I.R.H. de la D.R.H. à siéger au sein de l'association,
- D'accepter de régler la cotisation fixée par l'Assemblée Générale de l'Association A.C.T.U. à 500 € TTC. La dépense sera imputée sur le programme J621, chapitre 011, fonction 0202, nature 6184.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by 'B' and 'T' with a long horizontal stroke extending to the right.

Charles BUTTNER